

# TARIFS 2022

## PORT DE GÂVRES

### VOTRE PLACE AU PORT

Les tarifs affichés sont en euros TTC.

	ANNÉE	MENSUEL		SEMAINE	JOURNÉE		
		du 01/01 au 31/12	Basse saison <sup>1</sup>	Mi saison <sup>2</sup>	Haute saison <sup>3</sup>	Basse saison <sup>1</sup>	Mi saison <sup>2</sup>
Long x Larg hors tout							
A 5,99 x 2,30	765	79	96	61	5	6	11
B 6,49 x 2,45	865	95	112	72	6	7	12
C 6,99 x 2,60	999	111	128	78	7	8	13
D 7,49 x 2,75	1196	111	144	84	7	9	14
E 7,99 x 2,80	1293	126	160	90	8	10	15
F 8,49 x 2,95	1430	142	176	96	9	11	16
G 8,99 x 3,10	1530	142	192	102	9	12	17
H 9,49 x 3,25	1627	158	208	108	10	13	18
I 9,99 x 3,40	1728	174	224	114	11	14	19
J 10,49 x 3,55	1830	174	224	138	11	14	23
K 10,99 x 3,70	1931	190	240	144	12	15	24
L 11,49 x 3,85	2030	205	256	150	13	16	25
M 11,99 x 4,00	2127	221	272	156	14	17	26
N 12,99 x 4,30	2359	237	288	162	15	18	27
O 13,99 x 4,60	2586	253	304	168	16	19	28
P 15,99 x 4,90	2813	269	320	170	17	20	34
Q 17,99 x 5,20	3042	332	416	215	21	26	43
R 23,99 x 6,00	3268	395	496	300	25	31	50

<sup>1</sup>Basse saison : janvier à mars & octobre à décembre

<sup>2</sup>Mi-saison : avril à juin & septembre // <sup>3</sup>Haute saison : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

**Multicoques** : application du coefficient 1,5 // **Professionnels** : nous consulter

La dimension maximale déterminant la catégorie du bateau est la plus forte des 2 valeurs constatées par rapport aux minimums indiqués (encombrement réel hors tout).

La longueur ne correspond pas à la longueur de signalement pouvant figurer sur certains actes de francisation ou cartes de circulation.



Avant le 30 novembre, vous pouvez suspendre votre contrat annuel de l'année suivante (année civile). Cette suspension est renouvelable deux fois (nous informer par lettre recommandée avec accusé de réception).

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Règlement de la redevance au comptant à la signature du contrat ou par prélèvements automatiques :

• **forfait annuel** : 10 prélèvements automatiques de janvier à octobre, dont le premier correspond à 25% du montant total + 23 € de frais de dossier.

• **séjour mensuel** : 3 à 6 prélèvements suivant la durée du contrat + 15 € de frais de dossier.

# AUTRES PRESTATIONS & SERVICES

## REMORQUAGE

Dans la concession .....	30 €
Hors concession .....	97 €

## SERVICES

Travaux divers & main d'oeuvre (heures ouvrables) .....	48 €
---	------

## ACCÈS CALES (bateaux < 1 tonne - ports : Guidel, Port-Louis, Kernével)

Manœuvre à l'eau et à terre .....	6 €
Aller/retour .....	9 €
Forfait 1 semaine .....	28 €
Forfait 1 mois .....	58 €
Forfait 6 mois .....	81 €
Forfait 1 an .....	122 €

## AVANTAGES - forfaits annuels à flot

### MANUTENTION :

- Réduction de 10% sur une mise à terre, à flot, un aller/retour 48h ou 5 jours
- Gratuité de l'usage des fluides sur terre-plein

### Si absence des ports Sellor\* :

- En juillet et août (ou séjour sur terre-plein) : gratuité d'une opération à tout moment de l'année : soit un aller/retour 48h ou 5 jours, soit une mise à terre et à l'eau.
- ≥ 18 jours du 1 juin au 31 août (en continu ou 3 fois une semaine) : gratuité d'une manutention (mise à terre ou à flot) ou -50% sur un aller/retour.

### Dates précises à signaler par courrier avant le 1er juin.

\* Réductions non cumulables, valables sur l'aire de carénage du port de Lorient centre. Offres réservées aux clients annuels à flot, sauf clients en zone d'échouage et ponton nord non raccordé (hors port Lorient La Base). Tarifs des manutentions, consulter le site internet.

### ENTRAÎNEMENTS D'HIVER :

- Remises et conditions en capitainerie



Capitainerie de Gâvres | 02 97 65 48 25

port-kernevel@sellor.com | ports-paysdelorient.fr

Sellor

